

PROJET D'UN CHANTIER DES JEUNES A L'EST

Pour la Formation et Encadrement de 3.000 Jeunes Rwandais

Préambule

La méthode d'encadrement des jeunes par des chantiers des jeunes est un phénomène récent au Rwanda. Une première expérience qui a mobilisé 2.000 jeunes et qui s'étendra dans la suite sur toute la jeunesse de la région concernée (4 communes de la Préfecture de GIKONGORO et 2 de BUTARE) a prouvé qu'il est possible de mettre au travail dans un court délai un grand nombre de jeunes, de les aider à se créer des emplois rémunérateurs et de mettre en place une infrastructure de base pour le développement agricole de la région. Une seconde expérience est en cours de réalisation dans la Zone du Nord et mobilisera un plus grand nombre eu égard à l'expérience acquise et à une préparation plus attentive des bénéficiaires.

Le chantier est pour les jeunes de la zone servie un lieu d'entraînement et une zone modèle des expériences de ce qu'ils doivent réaliser chez eux. Il permet au pays de remplir une de ses grandes préoccupations; celle de l'augmentation des ressources alimentaires surtout dans le milieu rural.

Enfin, le chantier permet de mettre en place dans les groupements des jeunes éparpillés sur les collines une importante infrastructure de petit élevage par et pour la population motivée par les animateurs locaux.

C'est dans le soucis de multiplier de telles expériences dans d'autres coins du pays et pour faire bénéficier à d'autres jeunes des effets de démonstration de ces chantiers modèles de développement que le Ministère de la Jeunesse et des Sports formule la présente requête auprès de L'ACCT afin de réaliser une troisième action dans une zone dépourvue de l'Est du pays. Ainsi le projet Aménagement des zones rurales aura atteint 21 Communes du pays et environ 10.000 jeunes gens et jeunes filles sans compter les effets de démonstration pour la population en général.

A. IDENTIFICATION GENERALE DU PROJET

1. Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports B.P. 1044 KIGALI.
2. Dénomination du Projet : Chantier des Jeunes de l'Est.

.../...

3. Nature du Projet : Il s'agit de la réalisation d'opérations spécifiques ayant comme pivot central les objectifs du projet national Rwandais "Intensification Agricole" et venant en renforcement et en extension de celui-ci. Le cadre technique (étude préalable, encadrement technique, des réalisations, suivi et intégration dans un plan de développement) sera donc celui des projets convergeants de l'intensification de l'agriculture, le bailleur de fonds intervenant dans un créneau propre d'actions de sensibilisation sur les techniques d'élevage, s'adressant à la Jeunesse Rwandaise et aux populations rurales auxquelles sont destinées les réalisations.

Les domaines d'intervention du projet sont :

- La lutte contre l'érosion et mesures de conservation des sols (aménagement de terrasses de cultures, de pépinières, reboisement).
- L'amélioration de l'infrastructure des communes en vue de l'amélioration des techniques agricoles (travaux d'aménagement de l'infrastructure, animation et vulgarisation des techniques de petit élevage).
- Une action de sensibilisation aux problèmes de l'hygiène et de promotion de la médecine préventive ainsi que de l'amélioration de l'environnement humain.

4. Localisation du Projet :

Le projet sera réalisé en préfectures de Byumba et Kibungu dans les communes de Murambi, Muhura, Gituza, Kinyami à Byumba et dans celles de Muhazi et Rukara à Kibungu. Le siège du projet sera localisé ultérieurement compte tenu de l'infrastructure d'accueil.

Ces communes ont été choisies en tenant compte des autres projets de chantiers que le Ministère voudrait exécuter.

5. Organe chargé de l'exécution.

La réalisation de ce projet est sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports et implique fondamentalement l'intervention et l'appui :

- du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (actions sur le terrain)
- du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif (animation dans le cadre de la coopération et du développement communautaire)
- du Ministère de l'Intérieur (le projet doit se réaliser dans les communes qui sont sous l'autorité de ce Ministère et les techniciens d'exécution ressortent de son cadre de terrain)
- du Ministère de la Santé Publique (assurera l'éducation sanitaire de la population et l'assainissement de l'environnement humain)
- de l'Office Rwandais de l'Information (pour la sensibilisation de la population et la radiodiffusion des informations concernant le chantier des jeunes).

6. Responsable du Projet :

Etant donné que ce projet s'adresse à la Jeunesse et aux populations rurales auxquelles sont destinées les réalisations, il a été décidé que le Ministère

de la Jeunesse coordonnera le programme tandis que les autres Ministère cités ci-dessus serviront d'appui chacun en ce qui le concerne.

7. Bénéficiaires des réalisations :

Les jeunes descolarisés et non scolarisés des communes citées en point 4. Le Projet concerne spécialement 200 jeunes chefs d'équipes de 15 jeunes qui représentent 3000 jeunes soit 17 équipes par commune de Jeunes devant être formés dans chaque groupement. Dans sa phase de vulgarisation, le projet est appelé à atteindre tous les jeunes desdites communes (= 10.000 par commune en moyenne).

8. Durée d'exécution :

La réalisation du chantier est étendue sur 10 mois (de mars à décembre 1982) sans compter le suivi. Les deux premiers mois seront consacrés à la formation théorique et pratique des jeunes chefs d'équipes en deux promotions pendant 1 mois chacune. Les quatres mois suivants seront consacrés aux activités des jeunes sur le terrain, consistant principalement dans la construction d'abris pour animaux (pores, lapins, poules, chèvres) dans chaque équipe dont le chef aura été formé à cet effet. Chaque promotion sera recyclée deux fois pendant ces quatre mois et une réunion mensuelle des techniciens communaux chargés de l'exécution du projet est prévue. Pendant la même période deux évaluations du projet seront faites, la première au quatrième mois et la seconde à la fin.

9. Date de démarrage :

Le démarrage du projet est prévu pour le 1/3/1982 (phase de sensibilisation). La seconde phase commencera en juillet 1982 en prévoyant la clôture de la 3ème au 31 décembre 1982 et enfin, le suivi sera étendu sur les années 1983 et 1984.

B. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet sera réalisé dans les trois phases suivantes :

a) Phase de sensibilisation:

Animation des jeunes dans les secteurs communaux et sensibilisation des autorités locales pour expliquer l'action en vue. Délimitation des terrains d'accueil des groupements et commencement de la culture des plantes fourragères.

b) Phase théorique : Formation en deux promotions des jeunes chefs d'équipes en matière d'agriculture, d'élevage de coopération et de santé publique. Ces jeunes auront à transmettre à leurs groupements les connaissances acquises pendant la formation. Un mois de formation théorique et pratique suffira pour leur donner des connaissances de base pour l'amélioration des méthodes agricoles et d'élevage et leur environnement car le suivi sera consacré à encrener ces connaissances dans leurs réflexes quotidiens.

c) Phase pratique :

Elle consiste dans le reboisement (lutte anti-érosive) et l'élevage du petit bétail. Dans la phase théorique, leurs formateurs devront initier les jeunes aux travaux de lutte anti-érosive et de l'élevage du petit bétail notamment celui des lapins, des poules et des porcs. L'accent sera mis sur les conséquences de l'érosion, l'importance du reboisement et autres méthodes de I.A.E., l'avantage d'élever le petit bétail, la facilité d'élever le petit bétail, le profit alimentaire de cet élevage, l'importance du compost et du fumier. Quant à la phase pratique, les jeunes seront initiés au reboisement proprement dit dans les endroits qui seront déterminés par les autorités compétentes. Il en sera de même pour l'élevage et pour d'autres travaux pratiques. Les préfectures intéressées ont beaucoup à faire dans les domaines de reboisement et de l'élevage.

Ce projet permettra aux jeunes d'améliorer le sol et ainsi d'augmenter la production agro-pastorale.

Quant au nombre de jeunes touchés par le projet, il s'agit de toute la population des communes intéressées notamment 3000 jeunes appartenant aux groupements socio-économiques (pré-coopératives des jeunes).

- Les travaux à effectuer :

1) Reboisement :

- Les pépinières seront préparées par l'Agronome de Préfecture en collaboration avec les communes.
- Les trouaisons et le piquetage seront exécutés par les jeunes eux-mêmes.
- Techniquement les jeunes seront encadrés par les agronomes communaux et les vulgarisateurs agricoles. Le matériel sera fourni par le Projet.

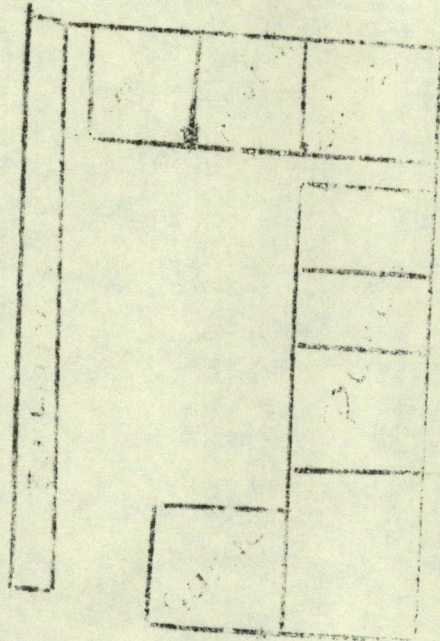
2) Elevage du petit bétail :

- Les treillis, les tôles, les clous et les lapins, les poussins, les moutons et les porcs seront fournis par le projet. Il en sera de même pour l'alimentation et l'entretien des animaux au début du projet. Le Gouvernement Rwandais fournira les terrains, le bois de construction ainsi que le traitement du personnel d'encadrement.

Affectation des biens.

En cas de dissolution des Groupements Socio-Economiques des jeunes, les boisements, les animaux, les constructions et les autres biens issus de ce projet constituent un patrimoine des communes concernées par le projet sous la gérance des Bourgmestres de ces communes.

2. PLAN TYPE D'UN COMPLEXE AGRO-PASTORAL DANS
LE CHANTIER DES JEUNES



Devis

A. Elevage :	45 m de treillis à 500 Frs le m	=	22.500 Frs
	72 tôles de 3 m à 450 Frs la pièce	=	32.400 Frs
	30 Kg de clous à 120 Frs le Kg	=	3.600 Frs
	2 marteaux à 450 Frs	=	900 Frs
	2 haches à 380 Frs	=	760 Frs
	12 lapins à 200 Frs	=	2.400 Frs
	10 poules à 200 Frs	=	2.000 Frs
	4 porcs à 2000 Frs	=	8.000 Frs
	2 chèvres à 2000 Frs	=	4.000 Frs
	2 moutons à 2000 Frs	=	4.000 Frs
			<u>80.560 Frs</u>
B. Agriculture :	20 hoes à 360 Frs	=	7.200 Frs
	1 brouette à 10.000 Frs	=	10.000 Frs
	10 machettes à 180 Frs	=	1.800 Frs
	5 pics à 780 Frs	=	3.900 Frs
			<u>22.900 Frs</u>
Total pour 1 complexe = 103.460 Frs			
Total pour 101 complexes : 10.449.460 Frs			

3. LE SUIVI DU CHANTIER

- Après la mise en place des infrastructures de Formation et d'Encadrement de la Jeunesse, il s'agira pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports d'assurer:
- La formation permanente des jeunes touchés par l'action sur le tas et des chefs d'équipes dans des recyclages réguliers.
 - Coordonner les efforts des techniciens communaux (agronomes, vétérinaires, encadreurs de la jeunesse, assistants sociaux) pour qu'ils assurent cette formation sur le tas et s'occupent des complexes mis en place pour en augmenter la productivité.
 - Fournir un supplément de matériel technique pour créer d'autres groupements de jeunes qui se seront intéressés à l'action et/ou pour l'extension des complexes mis en place.
 - Mettre en place un système de commercialisation des produits, d'approvisionnement en semences sélectionnées et en animaux de bonne race dans les bâtiments de l'infrastructure de suivi comprenant une salle polyvalente, un bureau, 2 chambres de logement et 2 magasins (devis établi par le Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement).
 - Sensibiliser les jeunes non touchés par le projet pour qu'ils soient associés à l'action de formation et d'encadrement dans la région.

4) Financement du Projet :

N.B. : 1 dollar US = 92,84 Francs Rwandais, 1 franc Français = 22,05 Francs Rwandais. Le Budget à allouer au projet se répartit comme suit :

- a) - Camionnette TOYOTA STUT pour l'approvisionnement du Chantier = 1.500.000 Frs
- Carrosserie = 35.000 Frs
 - Bâche = 40.000 Frs
 - Assurances = 60.000 Frs
 - .. Entretien (10.000 Frs x 6 mois) = 60.000 Frs
 - Carburant (800 l x 59 Frs x 6 mois) = 249.600 Frs
- 1.944.600 Frs

b) Matériel agricole :

- Houes "crocodile" 100 à 450 Frs la pièce = 45.000 Frs
 - Machettes 100 à 200 Frs la pièce = 20.000 Frs
 - Haches 50 à 580 Frs la pièce = 29.000 Frs
 - Brouettes 60 à 10.000 Frs la pièce = 600.000 Frs
 - Pics 100 à 780 Frs la pièce = 78.000 Frs
- 772.000 Frs

.../...

c) Campement :

- Logement 100.000 Frs
 - 200 couvertures à 680 = 136.000
 - 200 paires de draps à 900 = 180.000
 - 100 matelas à 3000 = 300.000
 - Construction de l'infrastructure de suivi
 - 1 bureau
 - 2 logements
 - 2 magasins
 - 1 salle polyvalente = 4.847.077 Frs
- 5.563.077 Frs

d) Vaisselle :

- Marmittes 6 à 700 Frs la pièce = 4.200 Frs
 - Assiettes émaillées 100 à 85 Frs = 8.500 Frs
 - Fourchettes inoxydables 100 à 50 Frs = 5.000 Frs
 - Cuillères inoxydables 100 à 50 Frs = 5.000 Frs
 - Couteaux de table 100 à 60 Frs = 6.000 Frs
 - Gobelets émaillés 100 à 100 Frs la pièce = 10.000 Frs
 - Louches 8 à 300 Frs la pièce = 2.400 Frs
 - Canettes 30 à 400 Frs la pièce = 12.000 Frs
 - Couteaux à éplucher = 50 à 60 Frs la pièce = 3.000 Frs
 - Cuvettes en plastique 100 à 520 Frs la pièce = 52.000 Frs
 - Seaux métalliques 100 à 580 Frs la pièce = 58.000 Frs
 - Savons SULFO pour la vaisselle et la lessive
 - 30 cartons à 1.200 = 3.000 Frs
 - Savons de toilette 400 à 80 Frs la pièce = 32.000 Frs
- 234.100 Frs

e) Elevage du petit bétail :

- Construction de 101 abris pour animaux à 80.560 Frs = 8.136.560 Frs
(voir devis d'un complexe type)
 - Achat de matériel agricole pour les 101 groupements
à 22.900 Frs/complexe = 2.290.000 Frs
(voir devis d'un complexe type)
 - Alimentation et médicaments des animaux : forfait = 800.000 Frs
- 11.226.560 Frs

f) Restaurant :

Les calculs ci-après sont faits en tenant compte de la formation qui sera donnée aux jeunes pendant les deux premiers mois et deux jours par mois de recyclage.

Article à consommer	!	Nombre de repas	!	Nombre de person-	!	Prix	!	Prix total en
	!		!	mes	!	unitaire	!	FRW
Pain	!	64	!	210	!	25	!	336.000
Thé	!	104	!	210	!	5	!	108.200
Lait en poudre	!	104	!	210	!	10	!	218.400
Pommes de terre	!	48	!	210	!	25	!	252.000
Patates douces	!	28	!	210	!	12	!	70.560
Riz	!	36	!	210	!	25	!	189.000
Viande	!	64	!	210	!	40	!	537.600
Haricots	!	64	!	210	!	10	!	134.400
Sel	!	128	!	210	!	1	!	26.880
Sucre	!	110	!	210	!	10	!	231.000
Huile de palme	!	128	!	210	!	9	!	241.920
Condiments	!	128	!	210	!	3	!	80.640
Légumes	!	64	!	210	!	30	!	403.200
Bouillon de sorgho	!	56	!	210	!	15	!	176.400
Farine de manioc	!	16	!	210	!	30	!	100.000
Bois de chauffage	!	120 stères	!	-	!	250/St.	!	30.000
Pétrole	!	250 litres	!	-	!	50/litre	!	12.500
Divers et imprévus	!	-	!	-	!	-	!	299.100

TOTAL = 3.500.000 Frs

g) Matériel audio-visuel

- 2 Appareils de photo marque YASHICA-ELECTRO 35 Gx	=	70.000 Frs
- 20 Films en couleurs (36photos)	=	10.000 Frs
- 20 Films ordinaire (35 photos)	=	6.200 Frs
- 30 Films dias (36 photos)	=	30.000 Frs
- Traitement Films	=	50.000 Frs
- 1 Projecteur de film 16 mm	=	400.000 Frs
- 1 Projecteur de DIAS modèle GAF 203	=	80.000 Frs
		646.200 Frs

h) Autres dépenses :

- Achat des plants à repiquer : 20.000 à 5 Frs la pièce	=	100.000 Frs
- Lampes à pétrole : 60 à 750 Frs la pièce	=	45.000 Frs
- Pharmacie de secours : forfait	=	50.000 Frs
- Cuisiniers (journaliers) : 200 Frs x 70 jours x 10 pers.	=	140.000 Frs
- Réception au début et à la fin du chantier : forfait	=	200.000 Frs
- Indemnités des journalistes de l'ORINFOR : 1000 F x 13 jours		
x 2 JOURN. + primes 6 encadreur x 3 mois x 2.000 Frs	=	62.000 Frs
- Secrétariat	=	300.000 Frs
		897.000 Frs

.../...

i) Motocyclettes pour Encadreur

- 7 motos à 165.000 Frs	=	1.155.000 Frs
- Assurance 1 an : 20.000 x 7	=	140.000 Frs
- Entretien : 30.000 x 7	=	210.000 Frs
- Carburant : 20 l/semaine x 26 x 59 x 7	=	<u>214.760 Frs</u>
		1.719.760 Frs

j) Suivi du chantier

Camionnette et motos (assurance, entretien, carburant en 2 ans)	2.000.000
Recyclage semestriels des chefs d'équipes (8 recyclages en 2 ans à 25.000 Frs)	= 200.000
Renouvellement matériel technique	= 600.000
Nourriture et médicaments pour animaux	= <u>400.000</u>
	3.200.000

k) Imprévus et inflation (15 %)	= 4.455.495
---------------------------------	-------------

R E C A P I T U L A T I O N

I. Financement demandé à L'ACCT

a) Camionnette	=	1.944.600 Frs
b) Matériel agricole	=	772.000 Frs
c) Campement et infrastructure de suivi	=	5.563.077 Frs
d) Vaisselle	=	234.100 Frs
e) Elevage et agriculture dans les groupements	=	11.226.560 Frs
f) Restaurant	=	3.500.000 Frs
g) Matériel audio-visuel	=	646.200 Frs
h) Autres	=	897.000 Frs
i) Motocyclettes pour Encadreur	=	1.719.760 Frs
j) Suivi du chantier	=	3.200.000 Frs
S/TOTAL	=	29.703.297 Frs
k) Imprévus et inflation (15 %)	=	<u>4.455.495 Frs</u>
TOTAL	=	34.158.792 Frs

soit au total 1.549.152 FF

ou 371.291 \$ US

Contrepartie du Gouvernement Rwandais

1. Salaire et indemnités de 2 techniciens du Mijeunesports en 6 mois	600.000
2. Salaire de 6 instructeurs en 6 mois	396.000
3. Salaire et indemnités d'un chauffeur et 3 gardes en 6 mois	594.000
4. Salaire de 6 encadreurs de la jeunesse en 6 mois	345.600
5. Salaire du personnel travaillant à mi-temps (agronomes, vétérinaires ...)	824.000
6. Bois de construction (100 par complexe à 120 Frs / pièce)	1.212.000
7. 100 terrains de $\frac{1}{2}$ Ha à 100.000 Frs 1'Ha	5.000.000
8. Terrassement pour les complexes et abris des animaux à 10.000 Frs	1.010.000
9. Construction des complexes à 50.000	<u>5.050.000</u>
	15.031.600

Total général = 49.190.392 FRW

soit 2.230.857 FF

ou 534.678 \$ US